

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an . . . 16 francs.
 Pour six mois . . . 8
 Pour trois mois . . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,
rue Mercière, 58, au 1^{er},

A Paris, à l'Office correspondance de MM. LEPELLE-
 TIER-BOURGOIN et C^{ie}, place de la Bourse, 5.



ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}. Une boîte est placée à la porte.

— Il sera rendu compte de tout ouvrage ou objet d'art dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau.

Prix des Annonces : 20 cent. la ligne.

L'HOMME DE LA ROCHE, CHRONIQUE LYONNAISE.

PARAISSANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

**Théâtres. — Littérature. — Extrait des journaux. — Variétés. — Tribunaux.
 Modes et Annonces. — Lithographies.**

CHRONIQUE LOCALE.

S. A. R. le duc d'Orléans arrivera mardi prochain dans nos murs, ainsi que nous l'avons déjà annoncé. M. le lieutenant-général, qui voulait aller à sa rencontre jusque sur les limites de la division, n'ira, d'après la volonté expresse du prince, que jusqu'à Saint-Fonds, avec l'état-major général. Là le prince montera à cheval et fera son entrée dans la ville, escorté par le régiment de chasseurs et par quelques bataillons de la garnison. Le même jour, S. A. R. recevra les autorités et les corps constitués.

Le lendemain, M. le duc d'Orléans fera manœuvrer les troupes au Grand-Camp, si le temps est favorable; dans le cas contraire, il ne passera qu'une grande revue sur la place de Bellecour.

Le même jour, le prince assistera à un banquet qui lui est offert par l'Hôtel-de-Ville, et le soir, S. A. R. se rendra au Grand-Théâtre où l'on jouera *Maurice*, vaudeville en 2 actes; les 4^{me} et 5^{me} actes de *Robert le Diable*, et une grande partie du *Diable Boiteux*, ballet en 3 actes.

Le lendemain, jeudi, aura lieu le bal de la mairie, pour lequel près de trois mille invitations ont été faites.

La cour royale de Lyon a tenue son audience de rentrée, le jeudi, 14 novembre. M. le procureur général a prononcé le discours d'usage.

M. Feuillade-Chauvin avait pris pour sujet de sa

mercuriale *la dignité du Magistrat*; sa parole grave, concise et nerveuse, a été écoutée avec un religieux silence; elle a laissé dans l'âme des auditeurs une impression profonde.

Ce discours pour être spécialement adressé à la magistrature et au barreau, n'en renferme pas moins des pensées d'une haute moralité à l'usage de tous, en même temps qu'il stigmatise en termes brûlants les travers modernes effrontément érigés en maxime dans un certain monde.

M. le maire de Lyon a informé M. le président de l'administration des bureaux de bienfaisance que sur le crédit de 25,000 fr. voté par le conseil municipal, une somme de 5000 fr. était mise à la disposition desdits bureaux pour faire faire aux indigents une distribution extraordinaire de secours pendant le séjour de M. le duc d'Orléans à Lyon.

Voilà cinq mille francs dont la destination va servir de bouclier à notre conseil municipal.

Malheureusement ces secours ont eu le grand tort de ne pas avoir devancé les plaintes de la presse.

M. Duquaire, notaire honoraire, vient d'être nommé chef du bureau de l'état civil à la mairie de Lyon, en remplacement de M. Pionin, appelé aux fonctions de commissaire, chef des bureaux de la police municipale.

Par jugements du tribunal de commerce de

Lyon, du 5 novembre courant, ont été déclarés en faillite :

1° Les sieurs Pierre-Marie BUISSON et Etienne GRANGE, marchands ambulants, cours des Archers;
 2° Benoit LOUVIS, marchand de dentelles, tulles, place de l'Herberie.

Par jugement du huit dudit mois, Jean MARMONTANT, marchand quincailler, petite galerie de l'Argue, a aussi été déclaré en faillite.

Un vol assez considérable a eu lieu au préjudice d'un revendeur de gages, demeurant à la montée du Chemin-Neuf. Ce vol qui consiste en une assez grande quantité de linges, meubles, ainsi qu'en une somme de 40 francs d'argent monnoyé, a été commis par une fille, domestique au service dudit revendeur, laquelle a disparu avec les objets soustraits.

Dans la nuit de lundi à mardi dernier, des malfaiteurs se sont amusés, dans la rue Pizay, à arracher de la muraille plusieurs pieds de tuyaux en plomb servant à conduire le gaz dans le magasin de la veuve Mollé, perruquière, demeurant à l'angle de ladite rue et de celle du Garet. On ne saurait concevoir jusqu'à quel point certains individus sont travaillés par le génie du mal.

Mardi matin, une jeune ouvrière en soie rendit à MM. Bonnet et C^o, marchands fabricants rue du Griffon, maison Lencor, une pièce d'é,

— Clémence !!!

Il s'élança, et sa main saisit la main d'une jeune et belle personne qui sortait du bois.

— Clémence, lui dit-il d'une voix affaiblie par l'émotion, c'est vous, Clémence !! Oh ! béni soit Dieu qui a dirigé mes pas jusqu'ici, qui m'a amené là où je n'espérais pas pendant vous voir.

Et il serrait ses mains, et ses yeux s'arrêtaient fixes sur la jeune fille, et sa parole qui avait été d'abord grave et posée comme un verset biblique, tourna rapidement et devint ardente et forte comme le galop d'un cheval qui court à travers les steppes du désert.

Depuis six mois qu'il était absent, ce moment était son premier moment de bonheur. Durant la longue route qu'il avait faite, une pensée avait toujours été au fond de son cœur, une seule pensée qui l'avait emporté sur toutes les autres. Toutes les fois qu'il avait parlé aux étrangers de sa patrie, une seule phrase était sortie de sa bouche, une phrase dans laquelle se résumait son espoir et son avenir. Toutes les fois qu'il avait laissé quelques souvenirs sur les monuments qu'il avait visités, il n'avait laissé qu'un seul nom; ce nom, il l'avait gravé à Strasbourg sur la haute tour de la

vieux château de Bordeaux et l'ancienne abbaye d'Hautecombe. A ses côtés, les collines du Tremblay sortaient toutes fleuries des brumes du matin; les enfants traversaient les prairies en chantant, et de longs troupeaux gagnaient lentement les pâturages.

Il contempla long-temps, ému et charmé, les flots d'eau et de verdure que la brise faisait onduler devant lui; puis, il s'assit sur un tronc d'arbre destiné à amarrer les bateaux, et se prit à réfléchir, le front appuyé sur ses deux mains.

C'était un jeune homme d'environ vingt ans; de longs cheveux blonds et bouclés tombaient en écheveaux fins et soyeux sur son cou et sur ses tempes; son regard, quoique doux et riant, avait cependant quelque chose de grave, et la pensée et la méditation posaient de précoces rides sur son jeune front.

Un instant, le vent apporta à son oreille le bruit d'un pas marchant sur la feuillée; les saules s'agitèrent.

— Maurice, vous ici ! dit une voix.

A ce cri, le jeune homme se releva brusquement, un éclair de joie et de bonheur illumina sa physionomie.

MAURICE.

Le soleil commençait déjà à se montrer derrière les grands monts, les étoiles pâlisaient au ciel, et les pêcheurs étendaient en sifflant leurs filets pour les sécher. — Le lac du Bourget était calme et paisible, et ses flots bleus scintillaient, peu à peu sous les premiers feux du jour.

Un jeune homme se dirigeait en courant vers Bomport; il avait ôté son habit, et, comme un voyageur attardé, précipitait sa marche en regardant devant lui d'un œil inquiet.

Arrivé sur la grève, il s'arrêta pour reprendre haleine; puis, ayant repris ses vêtements, il regarda autour de lui afin de se reconnaître.

Le paysage se montrait à ses regards comme une merveilleuse peinture.

D'abord, le lac et ses profondes eaux reflétant le soleil; ensuite, la haute montagne et ses larges crevasses, et ses châtaigniers verts abritant le

toffe de quarante aunes de longueur, qui fut reconnue en présence de cette jeune personne, et, après son départ, entreposée sur une des tables du magasin. Mais quelques heures s'étaient à peine écoulées, que la pièce d'étoffe avait disparu. Il a été jusqu'à présent impossible de découvrir l'auteur de cette audacieuse soustraction.

On nous assure que M. Rémy, commissaire de police de l'arrondissement de l'Hôtel-de-Ville, vient d'être nommé chef de division de la police de sûreté. Les nombreux services que M. Rémy a rendu à l'administration municipale, nous font vivement applaudir au choix que M. le maire a porté sur lui.

On va faire enfin disparaître le cloaque infect qui existe depuis long-temps à l'angle sud-est du nouveau Palais-de-Justice. On prépare le canal qui doit conduire les eaux à la Saône, et l'on élève le pavé de la rue qui reçoit les eaux souvent très-abondantes du Chemin-Neuf.

Une réparation du même genre est sollicitée depuis bien des années dans le quartier qui est en face, au bas de la rue Ecorche-Bœuf, où il est impossible de passer, soit quand la Saône est grosse, parce que ses eaux remontent bien au-dessus de l'égoût qui est trop bas, soit quand il pleut beaucoup, parce que l'égoût ne suffit pas à conduire assez promptement l'eau dans la rivière. Il en résulte plusieurs fois par an un préjudice considérable pour tous les habitants de ce quartier, qui réclament avec justice que cette rue soit élevée au niveau de celle de la Préfecture.

Pendant l'année scolaire 1839-1840, les cours publics de la faculté des sciences auront lieu ainsi qu'il suit :

Physique. Les lundis et jeudis, à six heures du soir, à la faculté. M. Tabureau a ouvert ce cours le 14 novembre.

Chimie générale. Les mardis, à 6 heures du soir, à la faculté. M. Bineau traitera des composés métalliques. La première leçon aura lieu le 19 novembre.

Chimie analytique. Les samedis, à midi, à la faculté. Le cours de ce semestre comprendra l'analyse des sels, et commencera le 23 novembre.

Zoologie. Les mardis et samedis, à trois heures, au palais St-Pierre. M. Jourdan traitera des fonctions du système nerveux. La première leçon a eu lieu hier, 16 novembre.

Botanique. L'ouverture de ce cours sera annoncée par une nouvelle affiche.

Géologie. Les mercredis et vendredis, à six heures et demie du soir, à la faculté. M. Fournet traitera de la géologie du bassin du Rhône. La première leçon a eu lieu le 15 novembre.

La commission exécutive de la société des Amis des Arts, conformément à deux avis successifs insérés par elle dans les journaux, a clos, vendredi

cathédrale; à Mayence, sur les murs de l'arsenal; à Cologne, contre les parois du dôme gothique. Ce nom, il l'avait ciselé de la pointe de son canif sur les remparts du vieux château d'Heidelberg, sur les piédestaux de la place Guillaume à Cassel, sur le pont colossal de Dresde, sur les tilleuls du Tyre-Garten à Berlin, sur les murs de l'Académie à Hambourg, sur les barraques du port à Rotterdam. Ce nom, cette phrase, cette pensée, c'était... Clémence!!! et il la revoyait.

Il lui raconta une à une toutes ses peines, toutes ses souffrances... les ennuis du départ, les tourments de l'absence.

Mais la jeune fille l'interrompit.

— Maurice, lui dit elle d'une voix émue et en s'arrêtant, Maurice, Dieu m'est témoin que je ne pensais pas vous voir ici, car si je l'eusse pensé, je n'y serais pas venue.

— Comment? s'écria Maurice.

— Non, reprit-elle, je n'y serais pas venue.... Ecoutez, Maurice, il y a eu entre nous des liens plus forts que ceux de l'ordinaire affection; vous avez toujours été pour moi un frère, plus qu'un frère. Lorsque mon ame était triste et découragée, vous m'avez consolée; dans les instants de peines

soir, la réception des ouvrages destinés à l'exposition de cette année.

La première moitié du contingent de la classe de 1838 est appelée à l'activité, par ordonnance royale du 24 octobre, et sera mise en route en deux fois, l'une du premier au cinq décembre, l'autre du 5 au 10 janvier prochain.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

FAITS DIVERS.

LA FRÉGATE LA BELLE-POULE.

Plusieurs journaux ont déjà annoncé que la *Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville, avait échoué dans le passage des Dardanelles. Voici les renseignements publiés sur cet accident, qui paraît peu grave; ils sont extraits d'une lettre écrite par un marin de ce bâtiment à l'*Armoricaïn* de Brest :

« La frégate la *Belle-Poule* était mouillée aux Taches-Blanches, côtes d'Asie, par 16 brasses; le bateau à vapeur le *Papin* tenait le même mouillage à petite distance sur l'avant de la frégate. La cheminée fumait encore, et la vapeur s'exhalait avec bruit à travers le cylindre. Il reçoit l'ordre de chauffer, fait passer par ses écoutes de l'arrière la remorque que la *Belle-Poule* lui avait envoyée par son avant, et met ses roues en mouvement. La frégate lève son ancre, et bientôt suit le *Papin* qui la remorque. Nous allons bien, crie-t-on de toutes parts, nous filons trois nœuds; et, en effet, les deux bâtiments longeaient à petite distance la côte d'Asie. Des sondeurs placés dans les porte-haubans de la frégate chantent alternativement le fond qu'ils trouvent; on venait de chanter cinq brasses, et on s'élançait au large de la côte quand tout-à-coup la frégate s'arrête. Elle est droite, mais le gouvernail ne joue plus; elle est échouée. On sonde; l'on trouve 20 pieds derrière, 17 pieds devant, 16 par les porte-haubans de misaine.

« Le prince prend le commandement et ordonne au *Papin* de prendre à babord (côté du large où la sonde trouve 4 brasses), une aussière; elle casse et la frégate reste immobile. L'opération est recommencée avec une aussière plus forte, mais sans plus de succès. On vide quelques tonneaux d'eau, puis l'on recommence inutilement. Pendant que l'on continue à vider l'eau de la cale, le *Papin* mouille ses deux ancres par notre hanche de babord. Un grelin est frappé sur le *Papin*, et l'équipage vire au cabestan avec ardeur; le grelin casse encore et la frégate reste immobile, bien qu'un vent favorable se soit élevé, bien que le grand hunier et que la voile aient été largués. On sent la nécessité d'alléger encore la frégate; on continue donc à pomper l'eau; on remplace l'aussière par un câble, et le *Papin* par une ancre de bossoire. L'on vire, l'ancre chasse et la frégate est fixée dans la souille qu'elle s'est faite dans le sable vaseux. Ces opérations occupent l'équipage pendant toute la nuit. Il s'est montré docile, zélé,

et d'afflictions, vous êtes venu à mon secours.... vous ne m'avez jamais fait défaut, et cependant je ne puis plus vous revoir... Maurice, je vais me marier....

Vous marier... oh! qu'avez-vous dit, Clémence!... vous marier!... mais vous n'ignorez cependant pas que désormais votre vie est attachée à la mienne.... qu'il y a entre nous des promesses sacrées!... Vous marier!!!...

— Si je n'avais pas eu foi en votre loyauté et votre caractère, Maurice, j'eusse laissé à un autre le soin de vous l'annoncer. Dès que vous fûtes parti pour vos voyages, M. Verdun, que j'avais déjà refusé, s'est présenté de nouveau. Mes parents m'ont forcé à le voir... ils m'ont entouré de gens qui me faisaient l'éloge de cet homme... ma mère m'a dit qu'elle était âgée, qu'elle avait besoin de me savoir mariée pour mourir sans tristesse... Mon père m'a expliqué l'état de ses affaires... son intérêt exige ce mariage. Ils m'ont suppliée... Quand ils ont vu que les supplications n'étaient rien, ils m'ont frappée... puis, ils m'ont suppliée encore, et vous n'étiez pas là!.... Vous voyez bien, Maurice, qu'il m'a fallu céder.

Maurice ne répondait rien. L'étonnement et la

et a exécuté avec ardeur chaque opération pénible. Au jour, on enlève les caronades du pont et on les dépose sur le bateau à vapeur qui s'est accolé à la frégate. Devenue plus légère, la frégate obéit au câble, et à dix heures du matin elle flotte dans les Dardanelles sans avoir fatigué, sans avoir éprouvé d'avaries. Chaque chose est remise à sa place, et la *Belle-Poule*, remorquée par le bateau à vapeur, continue sa route pour Constantinople. »

SOIES.

Nous empruntons à la *Gazette d'Etat de Prusse* quelques détails assez curieux sur le commerce de la soie en Russie.

Suivant des documents statistiques publiés par le ministère de l'intérieur, la Russie emploie chaque année 29,000 puds de soie brute pour la consommation intérieure.

Elle importe, en outre, de l'Asie et de l'Europe pour 8,000,000 de roubles de soieries. Dans ces derniers temps, la culture de la soie dans les provinces du Canada a contribué d'une manière très-efficace à diminuer l'importation de la soie brute étrangère.

Moscou ne tire plus de l'Italie que 580 puds de soies cube, tandis que, jusqu'en 1831, cette ville en avait importé 6,000 puds. On ne tire plus annuellement de la France et de l'Angleterre que 200 à 250 puds de soie colorée; de la Grèce et de la Turquie, de 15 à 18 puds; de la Perse, de 5 à 6,000 puds. On tire, au contraire, 17,000 puds de soie brute des provinces du Caucase.

Le pud est une mesure de poids usitée en Russie. Elle équivaut à peu près à quarante livres de notre ancien système de poids et mesures.

La cour royale d'Angers vient de statuer sur l'affaire relative au troubles de la Sarthe. Elle avait à délibérer sur le sort de 173 prévenus.

La cour vient de délibérer qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre 65 inculpés.

56 accusés ont été renvoyés par deux arrêts différents devant la cour d'assises de la Sarthe.

Sur ces 56,

30 appartiennent à la première affaire, et 26 à la seconde.

52 prévenus ont été renvoyés devant les tribunaux de police correctionnelle du Mans et de Mamers.

Par suite des tentatives de troubles qui ont eu lieu à Nogent-le-Rotrou, à l'occasion du passage des grains arrêtés dans la Sarthe, trois individus sur six qui étaient inculpés, viennent d'être renvoyés devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir pour provocation par cris et discours publiés au délit d'entraves à la libre circulation des grains.

On écrit de Dieppe :

« Un fait grave et qui donne une idée du malaise qu'éprouvent certains corps d'état, c'est celui qui s'est passé il y a quelques jours et dont voici les détails :

« On sait que l'usage des boulangers qui four-

donneur arrêtaient la parole dans son gosier... Enfin, il put rompre le silence.

— Oh! malheur sur moi!... Il y a une heure à peine, je suis descendu de voiture, je n'ai vu ni mon père, ni ma mère, ni mes frères... je suis venu ici en courant; mon premier besoin était de vous voir... Malheur! malheur!...

Cependant, Clémence chercha à le consoler.... elle se disculpa et mit la faute sur le compte de ses parents.... Elle pria, elle supplia Maurice de se calmer.... Mais Maurice restait toujours absorbé dans sa tristesse.

— Maurice, lui dit-elle, voici du monde au bout de l'avenue... Je ne puis, je ne veux pas qu'on me voie avec vous... Adieu, Maurice, plaignez-moi, car, moi aussi, je suis bien malheureuse!!!...

Le jeune homme la regarda lentement partir.... Lorsque les derniers plis de sa robe blanche eurent disparu dans les branches vertes, il se leva, bondit sur lui-même en criant d'une voix rauque et sauvage, et courut comme un fou sur la grève en se frappant le front.

A. COT.

(La suite au prochain numéro.)

nissent aux pêcheurs est de leur faire des avances de fournitures sur l'éventualité de la pêche. Or, la pêche étant mauvaise, le pain très-cher et les boulangers en perte, ceux-ci ont cru devoir refuser de maintenir un usage de long-temps acquis, de sorte qu'il en est résulté un commencement d'émeute qui, grâce à une nouvelle concession des boulangers, n'a eu aucune suite fâcheuse.»

Un fait qui rappelle la fameuse aventure de Dufavel vient de se passer à Bone (Afrique). Le 11 octobre, à midi, un israélite nommé Lamrouchi, nettoyant un puits dans la rue d'Alger, fut enseveli par l'éboulement de la maçonnerie qui en formait le pourtour. Une heure après, les officiers du génie, convoqués par le général Guingret, se transportèrent sur les lieux, pour voir s'il restait quelques moyens de sauver cet infortuné. A leur arrivée, le puits présentait un vaste entonnoir rempli au fond de pierres provenant des parois écroulées. D'après la longueur de la corde qui servait à tirer l'eau, le puits avait 9 mètres de profondeur. Quoique tout fit présumer que le juif avait perdu la vie, on s'empressa de commencer les travaux de déblaiement.

Après avoir enlevé une partie des pierres qui se trouvaient au fond de l'entonnoir, on fut obligé, pour éviter de nouveaux éboulements, de pratiquer une ouverture horizontale dans la direction du puits à partir d'une citerne qui se trouvait à deux mètres de distance. Après sept heures de ce nouveau travail, un officier put entendre les gémissements de la victime, qui répondit aux paroles qu'on lui adressa. On sut alors que, dans l'éboulement, les pierres avaient formé une voûte au-dessus de sa tête, après avoir entouré et pressé la partie inférieure de son corps,

Les travailleurs, encouragés par ce succès, redoublèrent de zèle; mais on fut obligé de suspendre le travail, qui avait duré sept heures consécutives. Le 13 et le 14 se passèrent à creuser un puits de mine au fond de la citerne, à travers un banc de grès très-dur. Enfin, le 15, on perça la paroi du puits. Lamrouchi, qui avait cessé de répondre et qu'on croyait asphyxié, revint alors un peu à lui: quelques gouttes de bouillon, qu'on lui fit avaler au moyen d'un tube de caoutchouc, lui donnèrent des forces. Enfin, à dix heures du soir, après avoir encore élargi l'ouverture, on parvint à retirer de sa prison le pauvre juif, qui put alors remercier les *buenos Francezes*, ses libérateurs. Son corps, couvert de contusions, ne présentait cependant aucune fracture. Il avait passé 82 heures et demie au fond de ce tombeau.

Un horrible assassinat commis par un frère sur la personne de sa sœur, vient de porter dans la consternation, la petite ville de Keighlen, du comté d'Yorkshire, en Angleterre.

Un cordonnier de cette ville, nommé Jacques Burton, veuf depuis plusieurs années, habitait la même maison avec son fils, âgé de 30 ans, et une fille âgée de 25 ans. Chaque soir, après avoir achevé son travail de la journée, cet homme allait passer une heure et fumer plusieurs pipes chez l'un de ses voisins. Mercredi, 7 novembre, il y alla, selon son habitude, laissant son fils et sa fille seuls dans sa chambre. Ce qui se passa pendant son absence, on ne le sait encore que très-imparfaitement. Un jeune homme qui apportait une paire de souliers, ayant frappé en vain à la porte, envoya chercher le malheureux père. La porte fut enfoncée, et un horrible spectacle s'offrit aux yeux des assistants. Le cadavre de la jeune fille gisait sur le plancher au milieu d'une mare de sang, la tête était presque entièrement séparée du tronc. Les mains portaient les traces de nombreuses blessures qui faisaient supposer que la victime avait lutté longtemps avec ses assassins.

Presqu'au même instant le fils entra et demanda froidement de quoi il s'agissait.

—Malheureux ! lui cria son père, tu as tué ta sœur.

— Non, non, répondit-il d'une voix émue, c'est le diable qui l'a tuée, c'est le diable qui m'a dit de la tuer; il m'a tenté et je n'ai pu résister à ses tentations. D'ailleurs, ajouta-t-il, après une courte pause, ma sœur était digne alors d'occuper une place dans le ciel. Quant à moi, je suis sûr d'aller en enfer, j'appartiens au diable.

Ce malheureux jeune homme qui, selon toute

apparence, est privé de l'usage de sa raison, a été conduit provisoirement dans la prison du comté.

Vénalité des offices.

La commission nommée pour examiner la question de la vénalité des charges, a tenu sa première séance sous la présidence de M. le garde-des-sceaux.

Une question qui, de l'aveu de tous, semblait avoir été mise hors de la loi, a tout d'abord été l'objet d'une discussion fort animée.

Cette question est celle du droit de transmission.

M. Mounier, l'un des commissaires, a soutenu, dans un discours fort étendu, que le droit de transmission des offices ministériels, bien qu'il fut consacré par l'usage, n'était pas dans la loi; que, fut-il d'ailleurs reconnu par la loi, il y aurait nécessité de modifier un état de choses préjudiciable, selon lui, à l'intérêt privé aussi bien qu'à l'intérêt public.

La doctrine de M. Mounier, combattue par M. Nicod, a été soutenue de nouveau, sauf quelques modifications, par M. Delair.

M. Glandaz a réfuté ensuite au point de vue de la législation actuelle et de l'intérêt général, le système présenté par MM. Mounier et Delair.

La séance a été ensuite renvoyée à samedi prochain.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans une longue discussion sur l'insuffisance des questions dont le programme a été soumis à la commission; nous nous bornerons à faire remarquer qu'il fallait que cette insuffisance fût bien flagrante, puisque, dès la première séance et avant toute discussion, la moitié des membres qui ont pris la parole ont soulevé une question nouvelle qu'ils ont posée comme la base fondamentale de leur travail futur.

Nous examinerons plus tard chacune des questions à mesure qu'elles se présenteront, et nous tiendrons nos lecteurs au courant du travail de MM. les commissaires nommés pour examiner cette importante question.

Variétés.

Origine des Monts de Piété.

(Fin. — Voir les numéros des 10 et 14 novembre.)

Sur ces onze villes citées plus haut, il y en a huit, où, année commune, les remboursements s'élèvent aux neuf dixièmes des avances; mais à Bordeaux, Nantes et Besançon, ils n'atteignent qu'à un peu plus de la moitié.

Il est utile, dès-à-présent, de constater ces faits. Des connaissances locales et précises sur les habitudes des populations peuvent seules en rendre raison.

Quant aux variations dans le taux de l'intérêt, il ne faut pas oublier que les fonds des monts-de-piété de France proviennent ou des dons volontaires ou des sommes empruntées. L'intérêt exigé est d'autant plus fortement élevé, que les dons volontaires comptent pour une moindre proportion dans le capital avec lequel opère chaque mont-de-piété.

Il serait pourtant à désirer que la loi fixât un maximum d'intérêt pour tous les monts-de-piété de France, et que ce maximum ne dépassât pas le double de l'intérêt légal de l'argent, tous frais compris. C'est ce qu'on a cherché à réaliser à Paris, sans avoir pu encore y parvenir. Il faut reconnaître aussi que le mont-de-piété de Paris à raison de l'étendue de ses opérations, est dans une situation tout exceptionnelle.

Une mesure qui a beaucoup contribué, dans les grandes villes manufacturières, à l'élévation de l'intérêt du prêt du mont-de-piété, est celle qui attribue aux hospices tous les bénéfices de ces établissements. Cette mesure, en y regardant de près, n'est rien moins que philanthropique; car elle consiste à prélever sur les besoins du pauvre, pendant sa vie, le prix du grabat que la charité publique lui prête pour mourir.

Il serait plus digne d'une grande nation que l'état vint directement au secours des hospices pour secourir les indigents malades, et des monts-de-piété pour qu'ils pussent prêter aux plus bas prix possible aux nécessiteux.

L'ordonnance d'institution du mont-de-piété de Strasbourg (1826) porte une clause que la loi pourrait rendre commune à tous les monts-de-piété de France.

Cette clause dit expressément que les bénéfices et les *bonis* du (1) mont de piété seront employés à rembourser successivement les fonds d'emprunt qui forment aujourd'hui son capital, afin que l'on puisse, par la suite, diminuer le taux de l'intérêt.

RECAPITULÉ.

Grand-Théâtre.

REPRISE DU SERMENT. — LE DIABLE BOITEUX.

Le *Serment*, que l'affiche nous promettait depuis le commencement de la semaine, a enfin été repris avant-hier; il était temps. Un jour de plus, et la jolie partition d'Auber se serait encore reposée jusqu'à la semaine prochaine dans les cartons poudreux de la bibliothèque du théâtre; elle y avait déjà, Dieu merci, assez resté.

Eh bien! croiriez-vous que cette reprise tant désirée avait amené un grand nombre de spectateurs? Non! nos loges étaient vides, nos premières peu garnies. Nous présumons que nos dames, occupées des préparatifs du bal que la ville donne au prince, pensent à leur toilette, et que si la salle n'était pas animée comme d'habitude, c'est à ce seul motif que nous le devons.

La reprise de cet opéra a été un nouveau triomphe pour Mlle Joly, qui, n'ayant jamais joué le rôle de Marie, s'en est tirée avec facilité et bonheur. Le public a été content, et il le lui a prouvé. Siran a été revu dans le rôle d'Edmond avec plaisir: il a chanté la cavatine *en avant, conscrits, en avant*, et celle *ô patrie tant chérie*, ainsi que le serment: *je jure ici devant Dieu qui m'entend*, avec l'entraîn et les moyens que nous lui connaissons. Pouilley a eu de beaux moments dans le rôle d'Andiol qu'il a fort bien rendu; et Saint-Denis, convenablement placé dans le rôle du capitaine Jean, s'est bien acquitté des couplets du premier acte. Pour rendre justice à chacun, nous devons dire que les chœurs ont aussi contribué à l'ensemble de la pièce. Le final du deuxième acte a été chanté d'une manière admirable. En somme, tout cet opéra a très-bien marché, quoique le public l'ait reçu un peu froidement, ce qui ne l'empêchera pas de varier le répertoire et d'être vu avec plaisir.

Le *Diable Boiteux* continue son succès: les pas réglés par M. Aniel sont vus et revus avec plaisir. Mmes Siran et Bazire sont toujours les reines de la pose et de la danse; Murat fait pouffer de rire, et Besancenot est toujours un Don Gilès fort amusant. Nous pouvons donc prédire à ce ballet une longue série de représentations, et envoyer tout Lyon au *Diable*.

Gymnase.

Bernard-Léon nous a fait ses adieux jeudi dernier; assez d'artistes en représentation comme cela. Voilà notre Gymnase livré à se suffire lui-même; il le peut, et certes, nous préférons voir monter des nouveautés que de voir exhumer quelques anciennes pièces, comme l'on a fait dernièrement. La *Méduse* navigue toujours avec ses décors, et son superbe radeau n'est pas prêt de s'arrêter; chacun l'a déjà vu et veut encore le voir. L'on nous prépare pour la semaine prochaine, un petit drame et deux vaudevilles. Il est temps que nous ayons des vaudevilles. — Est-ce un bénéfice? — Le choix des pièces aura-t-il été heureux? — Nous allons revoir en scène certains artistes qui n'y ont pas paru depuis long-temps. Cela nous donnera les éléments d'un feuilleton qu'une pièce d'Arnal doit rendre très-piquant.

A propos, hier soir, changement de spectacle par indisposition de M. Breton. C. B.

(1) Ce sont les succursales du grand Mont-de-Piété qui prennent une commission énorme; ce qui fait monter l'intérêt, y compris leurs peines et soins, au chiffre énorme de 26 à 27 p. 100 par an.

Pour paraître mercredi prochain,
LA TROISIÈME LIVRAISON
DES BELLES FEMMES DE LYON,

CONTENANT

La suite du portrait de Mad. Dav^{***}. Ceux de Mesd. G^{****}, FI^{****}. Mad. E. B^{***}. Et la femme incomprise.

*Dessin. Mad. E. B^{***}.*

Les première et deuxième livraisons, contenant les dédicace et préface et les portraits de Mesd. Adèle G^{***}, C^{***}, de L^{***}, née de St-C^{***}. Josephine M^{***}. Mesd. L^{***} et Dav^{***}, avec deux dessins : Mesd. Adèle G^{***} et Josephine M^{***} : Littérature, la femme étioyée.

Prix : 50 cent. la livraison.

SONT EN VENTE

A Lyon, au Bureau de la CHRONIQUE LYONNAISE, rue Mercière, 58.

A Paris. { Chez A. MERCKLEIN, Libraire, rue des Beaux-Arts, 11.
GALLET, Libraire, Boulevard du Temple, 86.

A St-Etienne. Chez JANIN, Libraire, rue de Foy.



HOTEL GABRI

ET

PENSION BOURGEOISE.

Dîner à 1 fr. 50, potage, bœuf, 4 plats, 3 desserts, pain, vin à discrétion, à 2 heures et demie. Place de la Préfecture, 3. (111).

GRAND

DÉPOT D'HUITRES.

CHEZ M. LACHAUD, TRAITEUR,

Rue Ste-Catherine, 15, au coin de la Glacière.

Indépendamment des excellents dîners que M. Lachaud offre, aux prix les plus modérés, aux nombreux consommateurs qui fréquentent son établissement, il les prévient qu'à dater de ce jour l'on trouvera dans son établissement des huîtres fraîches première qualité, arrivant tous les jours.

Des écaillers sont à la disposition des personnes qui voudront en faire porter en ville.

Galerie de l'Argue,
escalier M,
à l'entresol.

MAGASIN DE CHAUSSURE,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

DÉPOT DE BOTTES DE PARIS, METZ ET LYON.

CHAUSSURES POUR HOMMES ET POUR FEMMES,

Depuis 2 fr. jusqu'à 16.

Achat de toute espèce de chaussure laissée pour compte comme trop petite.

Tiges prêtes à monter pour bottines de dames, tiges pour bottes et avant-pieds. — On expédie pour la province et l'étranger.

FONDS A VENDRE

Un fonds d'auberge réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle, situé cours Lafayette. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE pour cause de santé,

Un Fonds de Café

très-achalandé, dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du Journal. (113)

BUREAUX DE RÉDACTION

ET DE TRAVAUX DIVERS,

Rue de la Préfecture, 6, à l'entresol.

On se charge de la RÉDACTION de toutes les pièces quelconques, telles que *Lettres, Mémoires, Péti-tions, Prospectus, Epitaphes, Couplets, etc.*; de la CORRECTION de *Manuscrits et d'Epreuves d'Imprimerie*; de la CONFECTION d'*Etiquettes, de Transparents et d'Ecritaux de fantaisie*; des *Annonces et Avis* à insérer dans les journaux. — Renseignements scientifiques, littéraires et industriels. — CONSULTATIONS ET SOLUTIONS GRAMMATICALES.

Nota. On se charge aussi de faire Imprimer, Graver, Lithographier, exécuter les objets quelconques.

AVIS

Le goût agréable et l'heureuse efficacité du café alimentaire sont sans cesse proclamés par les personnes qui en font usage; les médecins le recommandent surtout aux personnes délicates et nerveuses, ou incommodées par le sang ou son acreté, ainsi qu'à celles qui ont l'habitude du café des îles, dont le principe irritant est nuisible à la santé.

La fabrique est place du Change, 4, où dans les dépôts suivants :

Chez M. Boiron, épicier, place de la Préfecture, 10, et chez Mlle Pathieux, mercière, place de la Comédie.

A LOUER

Beaux appartements parquetés à louer de suite avec cave et grenier, meublés ou non; situés aux Brotteaux, rue Adolphe, près la place Louis XVI, n. 14, ou chez Mad. Hoffstter, marchande de meubles, Cour des Archers, 5. (114)

AVIS AU PUBLIC

COURS D'ARITHÉTIQUE COMMERCIALE en 20 leçons, avec une méthode facile et sans tables, pour réduire les aunes en mètres, et réciproquement, par CLÉMENTOT, professeur de mathématiques. Il est visible de 3 à 4 heures, place des Capucins, n° 1, au 1er.

Le cours aura lieu, le soir, à huit heures et demie — Prix : 10 francs.

AUX FABRICANTS D'ÉTOFFES DE SOIE.

Le sieur PINATEL, fabricant de navettes, rue Juiverie, 23, fabrique aussi des tuyaux en cartons fins, première qualité, pour canettes. (94)

MALADIES

De Poitrine.

GUÉRISON DES RHUMES, TOUX ET CATARRHES,

Maux de gorge, enrrouements, oppressions, épui-sements, palpitations et toutes les maladies de poi-trine sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du sirop de Stœchas d'Arabie. La haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 francs et 2 francs le flacon, à la pharmacie de Perenin, rue Palais-Grillet, 23, à Lyon.

A LOUER.

Appartement bourgeois au 1^{er} étage, bien décoré et parqueté : — avec écurie;

Appartements bourgeois, au 3^e, à louer de suite. S'adresser à M. Cassagne, géomètre, au 2^e, mai-son Comte, à la Guillotière.

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRÉTES

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, rougeurs de la peau, ulcères, pertes blanches les plus rebelles, et de toute acreté ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop dépuratif-végétal de Séné.

Extrait du précieux recueil des recettes médico-officinales,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n. 23, à LYON. — A Saint-Étienne, chez M. Chermезon, pharmacien, rue de la Comédie. (109).

Un fonds d'Hôtel garni et Pension bourgeoise, réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle, situé sur une des places les plus fréquentées de Lyon.

S'adresser au bureau du Journal. (112).

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois. A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus; plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.